



BULLETIN MUNICIPAL BEAUFORT 2025



Beaufort d'antan - épisode 1

EPISODE 1
LE PASSÉ

BEAUFORT

D'AUJOURD'HUI ET
DANS LE TEMPS

Later bekij... Delen



LE MOT DU MAIRE

Chères Beaufortaises, chers Beaufortais,

Comme il est de coutume à l'occasion de la nouvelle année, le conseil municipal, les agents communaux et moi-même vous adressons nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité. Que cette nouvelle année vous apporte des moments simples mais précieux, partagés en famille, entre voisins et amis. Nos pensées vont aussi à celles et ceux qui nous ont quitté au cours de l'année écoulée.

Dans un contexte national et international marqué par des incertitudes économiques et des tensions qui touchent le quotidien de chacun, notre commune a su continuer à avancer. Les travaux réalisés ces derniers mois ont permis d'améliorer notre cadre de vie et préserver nos équipements et notre patrimoine, dans un esprit de responsabilité et de bonne gestion (vous en trouverez les détails dans les pages de ce bulletin).

Je tenais à souligner une richesse essentielle sur lequel notre village peut compter : la solidarité et l'esprit de proximité qui nous unissent. L'entraide, le bénévolat et la vie associative jouent un rôle fondamental. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, par leur engagement au travers des associations contribuent à faire vivre notre petite localité et à maintenir ce lien si précieux entre les habitants.

J'adresse également mes remerciements au personnel communal pour son engagement quotidien au service de tous.

2026 sera aussi rythmée par un temps important de la vie démocratique locale, auquel chacun sera invité à participer.

Je souhaite exprimer ma gratitude à l'ensemble des élus du conseil municipal pour leur disponibilité et leur écoute tout au long de ce mandat.

Bonne et Heureuse Année

Le Maire
Françoise PÉREZ

LE MOT DU MAIRE

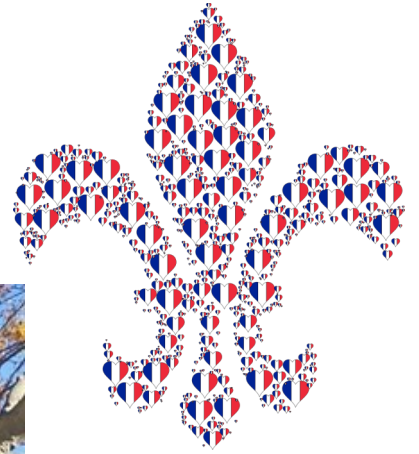
Petite nouveauté dans ce bulletin : nous avons opté pour une présentation moins habituelle du bulletin. Nous avons pensé que ce serait sympathique de vous présenter ainsi les images d'un Beaufort nostalgique. Vous trouverez les explications ci-après :

Pour visionner les vidéos au recto et au verso du bulletin, ouvrez l'application appareil photo intégrée à votre téléphone ou tablette. Dirigez la caméra vers le code QR. Appuyez sur la bannière qui s'affiche sur votre téléphone ou tablette. Suivez les instructions à l'écran pour finaliser la connexion.

Vous pouvez également visionner les vidéos sur le site beaufort34.fr. Pour cela, suivez le menu : Galerie > Galerie de vidéos > Le village
Mes remerciements à Annemarie et Nicolas.



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES



ÉLECTIONS MUNICIPALES



15 et 22 mars

2026

CHANGEMENT DU MODE DE SCRUTIN DANS NOTRE COMMUNE

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Beaufort.

Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L2121-29 du Code des Collectivités Territoriales).

Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de – 1000 habitants, comme Beaufort suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, **le scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants ou plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : Si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...) votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc **pas comptabilisé**.

Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste

Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats en moins, soit 1 ou 2 candidats en plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).



Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur service-public.fr

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



**Rendez-vous dans
votre mairie muni :**

→ d'un justificatif d'identité
→ d'un justificatif de domicile
de moins de 3 mois



Par courrier :

en adressant à la mairie
de votre commune
le formulaire agréé
disponible sur les sites
interieur.gouv.fr
ou service-public.fr



Par Internet :

en vous rendant sur
service-public.fr

Vous êtes de **nationalité française**
ou **ressortissant d'un État membre**
de l'Union Européenne ?
votez aux prochaines élections en France

Accédez directement
aux démarches



Votre mairie peut répondre à vos demandes
concernant les démarches électorales

ou sur service-public.fr

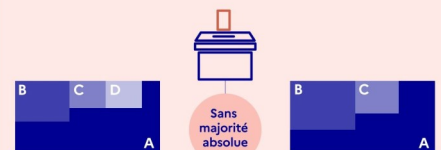


COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de 1 000 habitants et plus ?



Liste complète et sans modification de présentation
Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)
Alternance stricte femme/homme



1^{er} TOUR

La liste A obtient la majorité absolue des suffrages exprimés :
> elle obtient la moitié
des sièges (prime majoritaire).

Les autres sièges
sont répartis à la
représentation proportionnelle
à la plus forte moyenne :

> liste A
> listes B, C, D (si elles ont
obtenu plus de 5 %
des suffrages exprimés).

2nd TOUR

Mêmes règles de répartition
que pour le 1^{er} tour
(prime majoritaire,
représentation proportionnelle).

Mais seules les listes
qui ont obtenu plus de 10 %
des suffrages exprimés
au 1^{er} tour peuvent se maintenir
(ex. la liste D n'est
pas présente au 2nd tour).

Les listes qui ont obtenu
plus de 5 % peuvent fusionner.

ÉTAT CIVIL 2025

NAISSANCES

| | |
|----------------|---|
| THÉVENET Léa | née le 6 juin 2025 à Carcassonne (11) |
| BOURREL Agathe | née le 24 juin 2025 à Carcassonne (11) |
| JAMMES Emy | née le 11 juillet 2025 à Carcassonne (11) |

DÉCÈS

| | |
|----------------------------|---|
| LEBOIS Martine née BRIDOUX | décédée le 7 Février 2025 à Carcassonne (11) |
| PASCAL Aline née MENDOZA | décédée le 12 Mars 2025 à Léguevin (31) |
| BOURREL René | décédé le 12 Août 2025 à La Redorte (11) |
| FERRIANI Bernard | décédé le 12 Novembre 2025 à Béziers (34) |
| MARTIN Francis | décédé le 23 Novembre 2025 à Montpellier (34) |

RECENSEMENT MILITAIRE 2026

Jeune homme et jeune fille, dès le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous à la Mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et si besoin tout document justifiant votre nationalité française.

PRÉSENTATION EN MAIRIE

FRANÇAIS (ES) NÉS(ES) EN

1^{ère} trimestre 2026

janvier – février – mars

2^{ème} trimestre 2026

avril – mai – juin

3^{ème} trimestre 2026

juillet – août – septembre

4^{ème} trimestre 2026

octobre – novembre – décembre

TRAVAUX ENTREPRISES EXTÉRIEURES

FONTAINE FRAICHE CHEMIN DES ABREUVOIRS

Suite à un usage abusif de la fontaine occasionnant des pannes répétitives, de gros travaux ont dû être entrepris, à savoir : le remplacement de la pompe immergée et l'installation d'un nouveau coffret électrique. Afin de contrôler et de mieux gérer le niveau de l'eau, l'installation d'une sonde piézométrique a été faite. L'utilisation de la fontaine est exclusivement réservée aux habitants et propriétaires terriens de la commune (inscription obligatoire en mairie). Pour des raisons de sécurité, la réfection du plancher a été nécessaire.

Travaux effectués par l'entreprise A.Z.EAU à Aiguillon (47)

Coût : 6046€

POSTE DE RELEVAGE STATION D'ÉPURATION

Remplacement des pompes et du coffret électrique.

Travaux effectués par l'entreprise C.P.S EAU à Valdurenque (81) et Maraussan(34)

Coût : 26983 €

Installation d'un dégrilleur automatique et d'une vis de compactage à la station d'épuration.

Travaux effectués par l'entreprise C.P.S EAU à Valdurenque (81) et Maraussan (34)

Coût : 30466 €



ENTRETIEN DES CHEMINS, DÉBROUSSAILLEMENT

Travaux réalisés par l'entreprise Espaces Verts, Travaux Publics et Agricoles PÉREZ Damien à La Livinière

Coût : 2900 €

DÉPLACEMENT D'UN BRANCHEMENT D'EAU POTABLE RUE DE L'EUROPE

Travaux effectués par l'entreprise COMBES Philippe à Cesseras

Coût : 3888 €



TRAVAUX ENTREPRISES EXTÉRIEURES

CRÉATION D'UN BRANCHEMENT EAU POTABLE ET EAUX USÉES RUE BOMBECUL

Travaux effectués par l'entreprise COMBES Philippe à Cesseras

Coût : 2244 €

CHANGEMENT BALLON D'EAU CHAUDE AU RESTAURANT

Travaux réalisés par l'entreprise JM CARBONNEL à Aigues-Vives

Coût : 825 €

REPLACEMENT D'UN CANDELABRE ÉCLAIRAGE PUBLIC, avenue Général de Gaulle

Suite accident de la circulation, le poteau d'éclairage public a été endommagé, et nécessitait son remplacement.

Travaux effectués par l'entreprise SOGETRALEC à Béziers

Coût : 3697 € HT pris en charge totale par notre compagnie d'assurances AXA

NEOCEA

Suite à l'obstruction de différentes canalisations(6) l'entreprise Néocéa est intervenue pour le débouchage des égouts

Coût : 1100 €

RÉALISATIONS 2025 - TRAVAUX

TRAVAUX SUBVENTIONNÉS PAR NOS DIFFÉRENTS PARTENAIRES FINANCIERS: CONSEIL DÉPARTEMENTAL, ETAT, RÉGION

ÉCLAIRAGE PUBLIC : Passage aux leds

La 2ème tranche s'est déroulée courant juin 2025. Elle met un terme au programme de rénovation de l'ensemble de nos installations d'éclairage public.

Coût : 37615 €

Participation Hérault Énergie : 18807 €

Participation de la commune : 18807 €

RÉALISATIONS 2025 - TRAVAUX

TRAVAUX SUBVENTIONNÉS PAR NOS DIFFÉRENTS PARTENAIRES FINANCIERS: CONSEIL DÉPARTEMENTAL, ETAT, RÉGION

RÉPARATION DU MUR DE SOUTÈNEMENT RUE DES ACACIAS

Démarrage du chantier le 10 février 2025 pour une durée d'environ 5 semaines.
Travaux réalisés par l'entreprise AGTP à Castelnaudary.

Coût : 62980 € HT dont subventions :

- 12695 € DETR
- 8000 € Région
- 29000 € Conseil Départemental

- 13285 € à la charge de la Commune.



RÉALISATIONS 2025 - TRAVAUX

TRAVAUX SUBVENTIONNÉS PAR NOS DIFFÉRENTS PARTENAIRES FINANCIERS: CONSEIL DÉPARTEMENTAL, ETAT, RÉGION

RÉFECTION TOTALE DE LA TOITURE DE LA MAIRIE

Les travaux ont débuté début juillet pour s'achever fin septembre. Malheureusement au fur et à mesure de l'avancée du chantier, des travaux non prévisibles et indispensables ont vu le jour, et ont dû être réalisés, augmentant notre budget travaux : moisage de poutres, remplacement du grand velux à l'étage de la salle, ainsi que des travaux d'isolation plus importants.

Coût : 137413 € TTC

Dans l'incertitude du montant des subventions demandées, la mairie a préféré contracter un emprunt de 120000 € auprès du Crédit Agricole (montant des travaux prévus). Nos partenaires financiers ont répondu favorablement à nos demandes et nous ont attribués :

- DETR : 29860 €
- Région : 20000 €



RÉALISATIONS 2025 - TRAVAUX

TRAVAUX EFFECTUÉS PAR EMPLOYÉS COMMUNAUX



Jardin de la bibliothèque

Un aménagement simple et convivial a permis de créer un espace de détente ouvert à tous.



Banc Colombarium

Installation d'un banc rénové.



Jardinières avenue Général de Gaulle

Réparation des jardinières fissurées.



Panneau Gare

Installation d'un panneau sur les lieux de l'ancienne gare (rue de l'Ancienne Gare). A l'origine de ce projet la commune d'Oupia qui avec la collaboration de la Comcom a permis sa réalisation. Création d'un itinéraire cyclotouristique autour du tramway du Minervois.



Places parking mairie

Marquage au sol de places de parking.

RÉALISATIONS 2025 - TRAVAUX

TRAVAUX EFFECTUÉS PAR EMPLOYÉS COMMUNAUX



Panneaux affichage libre route d'Azillanet et d'Olonzac
Un panneau d'affichage libre a été installé route d'Azillanet, un deuxième sera mis en place prochainement route d'Olonzac.



ESPACES VERTS



Débroussaillage parcelle



Entretien Parcours VTT



Entretien ramassage feuilles monument



TRAVAUX 2026

ÉGLISE SAINT-MARTIN

L'étude de diagnostic se poursuit. Les résultats devraient être connus d'ici juin et devraient permettre la mise en place d'un calendrier de travaux.

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE de VIDÉOPROTECTION

L'installation d'un système de vidéoprotection est à l'étude.

ENTRETIEN DES CHEMINS

Suite aux conditions climatiques (sécheresse et pluies importantes) un recensement de l'état des chemins a débuté. Un programme de travaux garantissant la praticabilité de ceux-ci sera établi.

INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉBROUSSAILLEMENT



Penser à protéger son habitation des feux de végétation, c'est investir aujourd'hui pour sa sécurité de demain.

Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :

- situés dans un territoire aux risques d'incendie
- situés à l'intérieur ou à moins de 200 mètres de forêts, maquis, garrigues, landes.

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*



*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

DÉBROUSSAILLER, C'EST LA MEILLEURE PROTECTION POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE CONTRE LES FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur jedebrousseille.gouv.fr



Le changement climatique intensifie le risque des feux de forêt et de végétation. La saison des feux s'allonge, les feux s'intensifient et le risque s'étend progressivement à de nouvelles régions. En 2025, en France, 30 000 hectares de forêt et de végétation ont brûlé, soit deux fois la moyenne de ces dernières années, et près de 190 constructions ont été sévèrement endommagées ou détruites.

Or, 90 % des maisons détruites lors des feux de forêt se situent sur des terrains mal ou pas débroussaillés. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. **Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux** : il limite la propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant, vous investissez pour votre sécurité.

Le débroussaillage est **obligatoire**. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur beaufort34.fr > *Votre Mairie* > *Environnement*, ainsi qu'un modèle de lettre à l'usage des propriétaires devant débroussailler chez leurs voisins.

INFORMATIONS MUNICIPALES

DECHETS

n° 443
19 décembre 2025

**La Comcom
Communique**

[REDEVANCE INCITATIVE] TARIFS INCHANGÉS ET RÈGLEMENT SIMPLIFIÉ

Lors du dernier Conseil communautaire, les tarifs de la Redevance Incitative ont été étudiés : ils ne seront pas augmentés pour 2026. Quant au Règlement de la REOMi, après un an d'utilisation, il a été simplifié, concernant les justificatifs à fournir sur deux points : les logements vacants, et les personnes incontinentes.

Logements vacants
Sur demande, les logements déclarés vacants à l'administration des finances publiques peuvent être exonérés. A partir de 2026, pour bénéficier de l'exonération, l'utilisateur fournira un justificatif certifiant qu'il bénéficie d'un dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, selon les conditions de l'article 1389 du Code général des impôts. La durée de vacance doit impérativement être mentionnée afin de pouvoir bénéficier de ladite exonération. La durée d'exonération est de 1 an. La demande est à renouveler et à transmettre chaque année avant le 30 avril de l'année au service de facturation REOMi.

Incontinence
Les personnes souffrant d'incontinence peuvent bénéficier de 52 ouvertures supplémentaires gratuites par an et par personne. Dorénavant, une déclaration sur l'honneur de l'utilisateur suffira. De plus, les ouvertures supplémentaires seront reconduites automatiquement pour les années suivantes, sans nécessité de renouvellement de la déclaration. La CdCMC se réserve la possibilité de faire des contrôles et pourra demander d'autres justificatifs. En cas de fausse déclaration, l'utilisateur sera facturé des ouvertures supplémentaires gratuites dont il a bénéficié indûment.

Le règlement de la Redevance Incitative est consultable sur le site internet de la Communauté de commune https://www.cc-minervois-caroux.fr/iso_album/169_pi.pdf

Contact : Service 3D (Développement Durable/Déchets) 04 67 97 90 30 reomi@cdcmc.fr

www.cc-minervois-caroux.fr

Contact : Isabelle CAYUELA, Responsable du service Communication
Tél. 04 68 91 21 20 / Mobile : 06 37 49 49 20
Courriel : communication@cdcmc.fr
www.cc-minervois-caroux.fr

ENSEMBLE RÉDUISONS NOS DÉCHETS !

100% DES EMBALLAGES SE TRIENT

Je télécharge mon **MÉMO TRI**
<https://is.gd/425dU>

En savoir + sur le **COMPOSTAGE**
<https://is.gd/3LbSKY>

Dans mon **SAC-POUBELLE**, il ne doit rester que
ce qui ne se composte pas
ce qui ne se trie pas
ce qui n'est pas encombrant ou toxique.

TROUVEZ LA COLONNE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS.
<https://is.gd/R3iCun>

Contact SERVICE 3D Développement Durable/Déchets
04 67 97 90 30 environnement@cdcmc.fr

www.cc-minervois-caroux.fr

AIR DE COMPOSTAGE



TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « ÉCLAIRAGE PUBLIC » INVESTISSEMENTS-MAINTENANCE-GESTION EXPLOITATION

A compter du 1^{er} Janvier 2026, la commune a transféré au Syndicat Hérault Energie la compétence « Eclairage public » portant sur la maîtrise d'ouvrage de tous les investissements, de maintenance et d'exploitation des installations d'éclairage public.

INFORMATIONS MUNICIPALES

EAU ET ASSAINISSEMENT TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU

A compter du 1^{er} janvier 2026, la compétence « EAU » est transférée au Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement du Minervois (SIEA).

Vos prochaines factures d'eau et d'assainissement collectif seront donc établies par le syndicat et non plus par vos mairies. Le syndicat ne gère pas l'assainissement autonome.

La facturation sera semestrielle moyennant 2 relèves d'index réelles (pas d'estimation). Elle sera assujettie à la TVA.

Un site internet sera à votre disposition : www.sieaminervois.fr (mise en service au 01 janvier 2026).

Vous y trouverez tous nos tarifs, formulaires à télécharger, les analyses d'eau et nos actualités (coupures travaux etc...). Pour rappel les tarifs ont été étudiés et votés en comité syndical, par les élus membres délégués de chaque commune. Les taux de redevances sont fournis par l'Agence de l'Eau.

ATTENTION : Toutes les personnes relevant du prélèvement devront prendre contact avec le SIEA afin de réactualiser le mandat SEPA.

Pour tout raccordement (partie publique jusqu'à votre propriété), vous devrez vous adresser au syndicat qui est seul détenteur de la compétence.

Jusqu'au début du mois de mars le SIEA restera dans les locaux de la communauté de commune, au 35 route d'Oupia à Olonzac.

Dès le 05 janvier

Accueil public: Lundi et mercredi 9h/12h

Mardi et jeudi 13h/16h45

Vendredi 9h/11h

Accueil téléphonique: Du lundi au jeudi 9h/12h et

13h/16h45

Le vendredi 9h/11h

TARIFS pour l'année 2026

| | | | |
|---|--|---------------------------|----------------------------------|
| Eau potable m3 | 2 € HT | Abonnement eau | 50 € TTC/an (compteur 15 mm DN) |
| Assainissement m3 | 1.50 € HT | Abonnement eau | 60 € TTC/an (compteur 20 mm DN) |
| Eau non distribuée | 1.54 € HT | Abonnement eau | 80 € TTC/an (compteur 32 mm DN) |
| Location compteur eau | 20 € TTC/an | Abonnement eau | 100 € TTC/an (compteur 40 mm DN) |
| | | Abonnement assainissement | 20 € TTC/an |
| Forfait ouverture compteur/frais de gestion | 50 € TTC | | |
| Fermeture sans changement d'abonné | 400 € TTC | | |
| Taxe de raccordement | 500 € TTC | | |
| Branchement eau OU assainissement | 1350 € HT (pour 10 m, au-delà sur devis) | | |
| Branchement eau ET assainissement | 2100 € HT (pour 10 m, au-delà sur devis), pour tout chantier excédent 20000 € TTC, un acompte de 30% sera demandé. | | |

INFORMATIONS MUNICIPALES

URBANISME

MES DÉMARCHES D'URBANISME

Je dépose ma demande à la mairie en version papier **OU** **Je dépose ma demande sur le guichet unique en version dématérialisée**

La commune

- Enregistre le dossier ;
- Edite un récépissé de dépôt ;
- Affiche le récépissé de dépôt ;
- Instruit ou transmet le dossier au service instructeur.

La Communauté de Communes

- Réceptionne le dossier, vérifie la complétude du dossier, consulte et recueille l'avis des services ;
- Analyse la faisabilité du projet au regard des règles d'urbanisme en vigueur sur la commune ;
- Rédige une proposition d'arrêté et la transmet au Maire.

Le Maire

- Réceptionne la proposition d'arrêté et signe l'arrêté ;
- Transmet l'arrêté signé au pétitionnaire ;
- Effectue les formalités administratives.

https://sudherault.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier

- Je crée mon compte et saisis mon identifiant et mot de passe ;
- Je clique sur l'onglet « déposer » ;
- Je me laisse guider étape par étape ;
- Je vérifie la saisie des informations puis je valide ma demande qui est automatiquement télétransmise pour instruction à la commune.

Accessible Le portail est ouvert 24 h/24 et 7 j/7

Rapide Je n'ai plus besoin de me rendre en mairie

Pratique Je peux suivre la progression de ma demande en ligne

Sécurisé Mon compte est personnel et confidentiel

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD-HÉRAULT
1 allée du Languedoc
34620 PUISSENGUIER
04 67 93 89 54 – <https://www.cc-sud-herault.fr>




SERVICE URBANISME

MES DÉMARCHES D'URBANISME

Comment obtenir mon autorisation ?

Construire une maison, réaliser une extension, clôturer un jardin, mettre une pergola, construire une piscine ou encore changer les fenêtres ...

Tous ces travaux sont soumis à autorisation.



Certificat d'urbanisme
Déclaration préalable
Permis de construire
Permis d'aménager
Permis de démolir

Pour toute question relative à votre projet, au document d'urbanisme en vigueur et à votre demande, votre commune vous accompagne.

Commune ? Communauté de Communes ? Qui fait quoi ? Comment déposer mon dossier ? Comment être informé de la décision ?

Le Maire

- Il est l'autorité décisionnaire pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme instruites par le service urbanisme de la Communauté de Communes Sud-Hérault. Le Maire s'assure également du respect des travaux.

La Communauté de Communes Sud-Hérault

C'est le service instructeur des communes pour les demandes d'autorisation d'urbanisme dont le Maire reste l'autorité compétente.

- Instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme et assure le respect des délais ;
- Propose des décisions conformes à la réglementation au Maire pour garantir une sécurité juridique à la commune.

ETAPE 1 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

La commune

- Est l'interlocuteur du pétitionnaire ;
- Renseigne le pétitionnaire le type d'autorisation d'urbanisme à déposer ;
- Renseigne le pétitionnaire sur le document d'urbanisme en vigueur et la réglementation ;
- Transmet au pétitionnaire le formulaire Cerfa correspondant au projet ;
- Aide le pétitionnaire à remplir le formulaire Cerfa.

ETAPE 2 – DÉPÔT DE LA DEMANDE OU DE LA DECLARATION

La commune, dans le cas d'un dépôt papier

- Enregistre le dossier en attribuant un numéro de demande ;
- Edite un récépissé de dépôt au pétitionnaire ;
- Affiche le récépissé de dépôt en mairie dans les 15 jours et durant toute la procédure d'instruction, jusqu'à la décision du Maire ;
- Instruit le dossier ou transmet le dossier à la Communauté de Communes Sud-Hérault pour instruction en fonction du type de demande.

La commune, dans le cas d'un dépôt dématérialisé

- Le pétitionnaire dépose le dossier par voie dématérialisée via le guichet unique à l'adresse : <https://sudherault.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>
- Un accusé de réception est automatiquement adressé au pétitionnaire par mail ;
- Instruit le dossier ou transmet le dossier à la Communauté de Communes Sud-Hérault pour instruction en fonction du type de demande.

ETAPE 3 – INSTRUCTION DE LA DEMANDE

La Communauté de Communes

- Réceptionne le dossier ;
- Désigne un agent instructeur ;
- Vérifie la complétude du dossier. En cas de pièces manquantes, une demande de pièces complémentaires est envoyée au pétitionnaire pour le compte du Maire. Cette demande de pièces est de nature à allonger les délais d'instruction initiaux ;
- Consulte et recueille l'avis des services ;
- Analyse la faisabilité du projet au regard des règles d'urbanisme en vigueur sur la commune ;
- Analyse les pièces complémentaires reçues en mairie et transmises au service instructeur afin de vérifier la faisabilité du projet.

Durant toute la phase d'instruction, la commune reste l'interlocuteur du pétitionnaire. La commune pourra se rapprocher du service instructeur de la Communauté de Communes pour obtenir les informations demandées si nécessaire et ainsi répondre au pétitionnaire. Tout dépôt de pièces complémentaires doit s'effectuer en mairie ou via l'espace personnel du guichet unique (dans le cas d'un dépôt initial dématérialisé).

ETAPE 4 – DÉCISION

La Communauté de Communes

- Rédige une proposition d'arrêté suite à l'examen technique (phase d'instruction) de la demande ;
- Transmet la proposition d'arrêté au Maire.

La commune

- Réceptionne la proposition d'arrêté rédigée par le service instructeur de la Communauté de Communes ;
- Signe l'arrêté de décision au nom du Maire ;
- Transmet l'arrêté signé au pétitionnaire par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) ou le publie sur l'espace personnel du guichet unique dans les cas d'un dépôt dématérialisé en son nom. Si le dépôt a été réalisé par un tiers (architecte, entreprise, etc.) pour le compte du pétitionnaire, la commune double la publication de l'arrêté sur le guichet unique par un LRAR au pétitionnaire ;
- Transmet l'arrêté au contrôle de légalité (Préfecture) ;
- Affiche l'arrêté en mairie dans les 8 jours suivant la délivrance et pour une période de 2 mois.

La commune reste seule compétente pour l'ouverture du chantier (DOC) et la déclaration d'achèvement des travaux (DAACT).

INFORMATIONS MUNICIPALES

VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE CHÂTEAU DE BEAUFORT

Le château de Beaufort, par sa position et sa grande visibilité alentour, est un atout majeur pour l'attractivité de notre territoire. Inhabité depuis la fin du XIXe siècle, l'ancien château des barons de Beaufort est aujourd'hui à l'état d'abandon. Pillé (manteaux de cheminée volés), vandalisé (murs tagués et dégradations), le château est ouvert aux quatre vents, sans portes ni fenêtres. De nombreuses infiltrations d'eau par la toiture ont déjà provoqué l'effondrement de deux plafonds et dégradé la voute et les décors peints de la chapelle circulaire de la tour Nord-Ouest. Plusieurs poutres de la charpente sont endommagées et menacent la structure de l'édifice. La tourelle Nord-Est n'a plus de toit. La priorité est de mettre hors d'eau le château en rénovant l'ensemble de la charpente et des toitures avant de pouvoir engager sa rénovation intérieure.

Le château ouvrait ses portes le dimanche 21 septembre dans le cadre des Journées du patrimoine. Plus de 350 visiteurs ont franchi les grilles du château. Une affluence importante qui a réjoui son nouveau propriétaire, Jean-François de Mialhe.

Les visiteurs ont ainsi pu découvrir les extérieurs et une partie des intérieurs du château. Voir aussi: beaufort34.fr > Galerie > Galerie de photos > Le village > Événements

Le début de la restauration de toutes les toitures et charpentes est prévue pour le printemps 2026. Aussitôt les toitures restaurées, une aile du château accueillera un caveau de dégustation des vins du Château de Beaufort, où seront organisés des événements culturels et festifs.

Vous pouvez faire un don à ce projet ambitieux via la Fondation du Patrimoine: www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-beaufort/103416

Il est très intéressant de suivre tous les développements, les travaux et les secrets découverts sur la page Facebook: www.facebook.com/chateaudbeaufort34/



LES OUTILS DE COMMUNICATION



PanneauPocket

Actuellement il y a 1033 smartphones ou tablettes qui possèdent Beaufort dans leurs favoris, dont 375 ont désigné Beaufort comme "super-favori" (premier favori ajouté après avoir téléchargé l'application).

Nombre total de lectures sur l'année 2025: 85557.

Si vous souhaitez télécharger Panneau Pocket sur votre téléphone ou tablette, vous trouverez des explications sur beaufort34.fr: Vie pratique > PanneauPocket.



beaufort34.fr

Le nombre de visites du site web en 2025: 4975.

INFORMATIONS SANTÉ

| | | |
|--|---|---|
| MAISON DE SANTÉ Médecins généraliste | Mr FIDALGO Jose Manuel Mr RIVIÈRE Paul André Mme DELUGE Linda | 16 Route d'Oupia 34210 Olonzac Tél.: 04 68 70 70 70 |
| Cabinet d'infirmières | | Tél.: 04 68 70 70 70 |
| Dentiste | Mme LAZAR Ligia | Tél.: 04 68 65 65 48 |
| Pédicure-podologue | Mme LANÇON Françoise | Tél.: 04 68 91 19 34 |
| Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) | | 21 avenue de Béziers 34210 OLONZAC Tél.: 04 68 42 31 10 |
| Service d'Aide À Domicile (SAAD) | | 4 avenue d'Homps 34210 OLONZAC Tél.: 04 67 24 59 50 |
| France Services | | 35 Route d'Oupia 34210 Olonzac Tél.: 04 87 83 01 49 |
| Dentiste | Mr COMPAGNON Gilles | 5, allée des Tonneliers 34210 Olonzac Tél.: 04 68 91 39 70 |
| Masseurs-kinésithérapeutes | Mme DROSS-SPANIOL Deborah | 18, Les Fontaigous, Route d'Oupia 34210 Olonzac Tél.: 06 77 78 07 52 |
| | Mme LIJESEVIC CARRERA Valéria | 18, place de France 34210 Olonzac Tél.: 04 68 91 21 13 |
| Osthéopathe | Mr WINAR David | Route d'Homps Résidence Le Moulin 34210 Olonzac Tél.: 06 03 22 82 61 |
| Osthéopathe - Posturologie | Mr VIALA Henri | Les Fontaigous, Rte d'Oupia 34210 Olonzac Tél. 06 68 53 22 05 |
| Sage-Femme | Mme MACCHION Marie- Christine | 10 boulevard Gambetta 34210 Olonzac Tél.: 06 66 82 66 67 |

INFORMATIONS SANTÉ

| | | |
|-------------------------------------|--|--|
| La Grande Pharmacie du Minervois | | 4, allée des Tonneliers 34210 Olonzac Tél.: 04 68 91 20 32 |
| Pharmacie de garde | Trouvez la pharmacie de garde la plus proche de chez vous. | Tél.: 3237 accessible 24H/24H |
| Clinique vétérinaire des Capitelles | | 31, route d'Oupia 34210 Olonzac Tél.: 04 68 91 11 41 |
| Ambulance La Minervoise | | 20, Ter route d'Oupia 34210 Olonzac Tél.: 04 68 91 20 76 |



GENDARMERIE D'OLONZAC

Avenue d'Homs
Tél.: 04 68 91 20 17

Toute l'actualité de la gendarmerie est disponible sur PanneauPocket.

Plus d'information sur beaufort34.fr:
Vie pratique > Services d'urgence



**LE DÉFIBRILLATEUR EST
INSTALLÉ
DANS LA COUR
DERRIÈRE LA MAIRIE**



Un défibrillateur est à utiliser pour secourir en urgence des personnes en arrêt cardiaque. Tout le monde peut l'utiliser.

Plus d'information avec une vidéo sur beaufort34.fr:
Vie pratique > Services d'urgence

ARTISANS - CRÉATEURS ENTREPRENEURS - PRODUCTEURS



L'Âme Fleurie
Entretien de Jardins &
de Monuments Funéraires.



Laura Gatti
06.95.86.85.42
34210 Beaufort

 L'Âme Fleurie
 lamefleurie.fr
 lamefleurie@gmail.com



ATELIER
RÉPARATION - LOCATION - VENTE
BRIS'O VÉLO

Daniel vous accueille 8 route d'Artix, 34210 Beaufort en face de l'église, à 100 mètres
tél: 04 30 37 46 21 / courriel: briso.velo@orange.fr

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi: de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Le samedi de 08h00 à 12h00

Le plaisir du vélo sans les tracas.

TAXI BEAUFORT

Circuit touristique

Charge vélo

Tél.: 06 32 66 15 85
my.gonzalez@orange.fr

Commune de rattachement n°1 Beaufort - Taxi agree



Argiolas Laurent

Tél : 06 71 46 77 05

Electricien

Installation neuve, rénovation, dépannage, Alarme individuelle vol, incendie

Travaux divers

Tous locaux
Peinture, Plaquiste, Plomberie, Maçonnerie, Carrelage

Email : laurentargiolas@gmail.com

siret 423 724 236 000 25



Rénovation
Intérieur

Pour tous vos travaux d'intérieur, peinture, rénovation, décoration

CROCQUESEL Jean

Beaufort 34210

Devis gratuit 06.11.11.57.76



Table'O
— RESTAURANT —

11 Avenue du Général de Gaulle

34210 Beaufort

0468 91 16 18

www.restauranttableo.fr

ARTISANS - CRÉATEURS ENTREPRENEURS - PRODUCTEURS



GABRIELLE GUERRERO

Peintre

e-mail: marie197008@gmail.com

tél.: 06 31 69 07 74



KARINE VERDIER

Sculptrice

e-mail: karineverdier09@gmail.com

tél.: 06-31-30-88-52



KÉVIN VELLA

Créateur de couteaux et d'objets d'art

e-mail: lampro1006@hotmail.fr

tél.: 06 70 54 04 64



06 72 92 23 19

2, chemin des écureuils 34210 BEAUFORT

email : mathilde.bejot@gmail.com

site internet : www.bejot-architecte.com

Conception de tous types de projets
en neuf ou en rénovation.



CHRISTIAN FOURNIÉ - Artisan Verrier

02 Rue des acacias, 34210 BEAUFORT

Tel: 06 85 42 89 97

Mail: info@vitres-anciennes.fr

Site: verrierie-mousseline.org

ARTISANS - CRÉATEURS ENTREPRENEURS - PRODUCTEURS



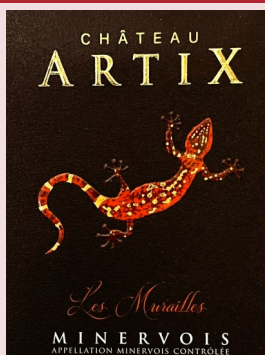
L'ORT DE SOULIÉ – SAS Mendoza

11 Route d'Artix – 34210 BEAUFORT
06 11 39 69 82 – alexmendoza@orange.fr



LA COTE DES PERES

FREDERIC CAUQUIL
AVENUE D'ASSIGNAN,
34360 VILLES PASSANS
TEL: 06.43.63.92.03
E-MAIL: lacotedesperes@orange.fr



MIS EN BOUTEILLE AU CHÂTEAU
— *Jérôme Portal* —
VIGNERON RÉCOLTANT

Tél.: 06 22 42 29 66
E-mail: vignoble.beaufort@gmail.com



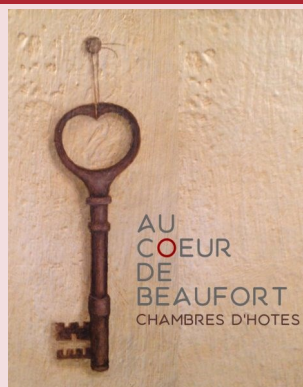
VINS DU CHÂTEAU DE BEAUFORT
AOP MINERVOIS

Le village – 34210 Beaufort
06 13 51 14 12
chateaubeaufort34@gmail.com
www.chateaubeaufort.wine

Chambres d'Hôtes
La Maison Chabbert
Beaufort, Occitanie

Annemarie & Dick
La Maison Chabbert
2 rue Centrale
34210 Beaufort, Occitanie

T +33 4 68 75 96 61
M +33 6 35 41 31 86
I www.la-maison-chabbert.com
E info@la-maison-chabbert.com



Au Coeur de Beaufort
3 rue Centrale,
34210 Beaufort

Tel: 04 68 32 57 45
E-mail: mckenna.beaufort@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

la ronde des livres

Chers lectrices, lecteurs et amis de la bibliothèque,

Nous vous souhaitons une très belle année 2026, riche en découvertes et en moments partagés autour des livres.

Un grand merci à nos bénévoles, dont l'engagement permet à la bibliothèque de vivre et de rayonner sur le village. Grâce à eux, la culture reste accessible à tous et continue de créer du lien entre les habitants.

Cette année, nous poursuivrons notre mission : accueillir, partager, échanger, et faire de la bibliothèque un lieu chaleureux pour chacun.

Nous sommes aussi heureux de développer notre espace extérieur, un jardin pensé pour lire, se retrouver et profiter des ouvrages autrement.

Que 2026 vous apporte curiosité, plaisir de lire et beaucoup de belles rencontres.

Très belle année à toutes et à tous.



comité des fêtes beaufortais

En cette nouvelle année 2026,
le Comité des Fêtes tient à adresser ses vœux les plus
chaleureux à l'ensemble du village.

L'année 2025 a été marquée par un changement de bureau, et
nous souhaitons remercier sincèrement l'équipe sortante de
2025 pour son engagement et tout le travail réalisé pour faire
vivre nos animations.

Un immense merci également à tous les bénévoles, petits et
grands, qui donnent de leur temps et de leur énergie. Sans
vous, aucune fête, aucun événement, aucune ambiance ne
serait possible.

En 2026, nous allons continuer à animer le village et renforcer
les moments de partage qui font notre identité.
Nous sommes aussi fiers d'annoncer la création d'une section
jeunesse, où les enfants pourront eux-mêmes proposer des
idées et des activités. Un projet qui nous tient à cœur et qui
prépare l'avenir du village.

Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la
convivialité, des rires et de beaux moments ensemble.

Très bonne année 2026 à toutes et à tous !

— Le Comité des Fêtes

LES ASSOCIATIONS



comitedesfetesbeaufort34@gmail.com

LES ASSOCIATIONS

LA GARRIGUE BEAUFORTAISE



Au cours de l'année, l'association a mené diverses animations, dont plusieurs sorties qui ont rencontré un vif succès : en février, une soirée à la découverte des Splendeurs de Chine à Céret, fin avril, une sortie « iodée » à la découverte de Sète, et en juin, une visite du magnifique Château de Laurens à Agde. D'autres animations comme le traditionnel repas à St Côme, le repas des associations du village, le loto de plein air, la soirée Châtaignes ont favorisé la participation des membres, le partage et la convivialité. Les autres activités, tarot, atelier tricot/crochet et pilâtes ont pu être réalisées avec le soutien des membres bénévoles, renforçant ainsi la dynamique associative. La Garrigue Beaufortaise, ainsi que la section Tarot et l'Atelier tricot-crochet ont soutenu Octobre Rose par un don de 400. L'association prépare de nouvelles actions pour l'année à venir.

**BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE A TOUS**



ATELIER TRICOT
Notre atelier a vu le jour il y a deux ans. Nous nous retrouvons un jeudi sur deux. Toutes générations et nationalités confondues tricotent, crochètent, et papotent dans la joie et la bonne humeur, ceci dans un échange d'expériences. L'atelier est ouvert à toutes personnes souhaitant nous rejoindre.

Roubia

Le vendredi rime avec tarot

Chaque vendredi soir, les passionnés de tarot de Roubia et de Beaufort se retrouvent pour partager bien plus qu'une partie de cartes. Plus la poterie de chercher Serge, Martine, Jean-Pierre, Joël, Antoine ou Régine un vendredi soir, à partir de 20h30, ils sont à la salle Saint-Roch, cartes en main et soucieux aux yeux. Comme eux, une vingtaine d'habitants se retrouvent chaque semaine pour participer aux tournois de tarot organisés en alternance entre Roubia et Beaufort.

Le plaisir du jeu sans la pression
Ici, pas de prise de tête ni d'esprit de compétition à tout prix. Certes, tout le monde espère finir en tête, mais l'essentiel est ailleurs : passer une bonne soirée entre amis, rigoler, partager un bon plat... et, bien



Une partie du groupe des joueurs tarotiers.

silir, quelques bons coups de cartes. L'ambiance est chaleureuse et l'entente entre les deux villages ne fait aucun pli. Une belle manière de faire vivre la convivialité locale, au

tour d'un jeu qui ne prend pas une ride. Le prochain rendez-vous aura lieu ce **vendredi 3 octobre** à Beaufort, à la salle des associations. Sinon, direction Roubia le **vendredi 10 octobre** pour la séance suivante. > Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter Martine Péronnet au 06 15 72 97 41.

PILÂTES /STRETCHING
Tous les mardis soir, un petit groupe de tous âges, se retrouve à la salle polyvalente pour des cours de Pilâtes et de Stretching, dirigé par Sophie notre coach, le tout dans la bonne humeur.

LES ASSOCIATIONS

LA DIANE BEAUFORTAISE

Lors de la saison écoulée, les adhérents de la Diane Beaufortaise ont participé, le dimanche 27 avril 2025, à la matinée d'entretien des chemins de randonnée organisée par le Comité des Fêtes.

Les chasseurs ont également participé, le samedi 28 juin 2025, à l'organisation du repas des associations du village.

Par ailleurs, il a été procédé à plusieurs lâchers de gibier : 50 perdreaux gris (le tir du perdreau étant toujours interdit sur le territoire communal) et 65 faisans.

Enfin, comme les années précédentes, et pour la protection des cultures, le tir d'été du chevreuil et du sanglier a été renouvelé.

Bonne Année 2026 !



Repas des associations du village.



OCTOBRE ROSE 2025

BEAUFORT & OUPIA

MERCI



UNE PETITE DÉLÉGATION DE BEAUFORT ET D'OUPIA S'EST RENDUE À L'ICM VAL D'AURELLE DE MONTPELLIER, ACCOMPAGNÉE PAR TAXI MOÏSE, POUR DÉPOSER LES DONS RÉCOLTÉS POUR OCTOBRE ROSE 2025 D'UN MONTANT DE 5360 €

40 SACS À DRAIN CONFECTIONNÉS PAR LES DAMES DU FOYER RURAL D'OUPIA ONT ÉTÉ REMIS AFIN D'APORTER AIDE ET RÉCONFORT AUX PERSONNES MALADES. UN GRAND MERCI À CES PETITES MAINS DE FÉE ET ENCORE AUSSI À TOUS LES BÉNÉVOLES DES ASSOCIATIONS OUPIANAISES, BEAUFORTAISES, ARTISTES, HABITANTS, TOUTES LES PERSONNES QUI SE SONT ENGAGÉES POUR FAIRE AVANCER LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER.

BEAUFORT
Dimanche 12
Rand'Oupia
9h-12h

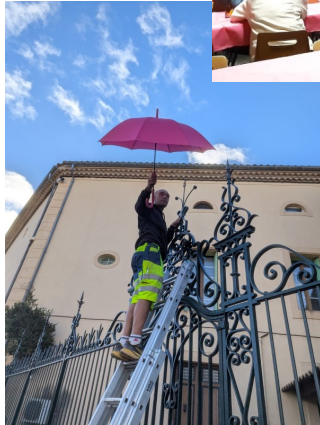


BEAUFORT
Cour de la mairie
Samedi 18, 19h
Vente aux enchères
oeuvres d'art
offertes par des
artistes voisins

BEAUFORT
Cour de la mairie
Samedi 18, 21h
Spectacle
Dandy Rose
Mel Rosé, Dandy K
et leurs invités



BEAUFORT
Eglise
Dimanche 26
Groupe vocal MC
18h





Breaking News

ARTICLES DANS LES JOURNAUX 2025

Beaufort

La rando vigneronne, lien entre patrimoine et terroir

Le comité des fêtes beaufortais a organisé la 4^e édition de la randonnée vigneronne, ce vendredi 1^{er} août, avec le soutien de la communauté de communes du Minervois au Caroux dans le cadre de l'opération *Dégustons l'été*. Une randonnée qui a permis une découverte du patrimoine et la rencontre avec les producteurs locaux. La journée s'est terminée dans la cour de la mairie



A la rencontre des producteurs autour du verre de l'amitié.

Roubia

Le vendredi rime avec tarot

Chaque vendredi soir, les passionnés de tarot de Roubia et de Beaufort se retrouvent pour partager bien plus qu'une partie de cartes. Pas la peine de chercher Serge, Martine, Jean-Pierre, Joël, Antoine ou Régine un vendredi soir, à partir de 20 h 30, ils sont à la salle Saint-Roch, cartes en main et sourire aux lèvres. Comme eux, une vingtaine d'habituels se retrouvent chaque semaine pour participer aux tournois de tarot organisés en alternance entre Roubia et Beaufort.



Une partie du groupe des joyeux taroteurs.

Le plaisir du jeu sans la pression

Ici, pas de prise de tête ni d'esprit de compétition à tout prix. Certes, tout le monde espère finir en tête, mais l'essentiel est ailleurs : passer une bonne soirée entre amis, rigoler, partager un bon plat... et, bien

sûr, quelques bons coups de cartes. L'ambiance est chaleureuse et l'entente entre les deux villages ne fait aucun pli. Une belle manière de faire vivre la convivialité locale, au

tour d'un jeu qui ne prend pas une ride. Le prochain rendez-vous aura lieu ce **vendredi 3 octobre** à Beaufort, à la salle des associations. Sinon, direction Rou-

bia le **vendredi 10 octobre** pour la séance suivante.

> Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter Martine Prévost au 06 15 72 97 41.

BEAUFORT
ACTUALITÉS / HÉRAULT

CHANSONS CONJUGUÉES

CONCERT D'ALAIN PARFAIT ET LES SUBJECTIFS

PUBLIÉ LE 11 JUIN 2025

Dans le cadre de la programmation culturelle du Minervois au Caroux, la Communauté de communes et la Commune de Beaufort ont le plaisir de vous annoncer le concert d'Alain Parfait et les Subjectifs. Rendez-vous vendredi 13 juin à 20h30, dans la cour de la mairie. Le tarif est de 9€, pour permettre l'accès à la culture pour toutes et tous.

Beaufort

Une collecte de fonds lancée pour le château de Beaufort

Inhabité depuis la fin du XIX^e siècle, l'ancien château des barons de Beaufort est aujourd'hui à l'état d'abandon. De nombreuses infiltrations d'eau ont déjà provoqué l'effondrement de deux plafonds et dégradé la voûte, et les décors peints de la chapelle circulaire dans sa tour nord. Pour son nouveau propriétaire Jean-François de Mialhe, la priorité est de mettre hors d'eau le château en rénovant l'ensemble de la charpente et des toitures avant d'engager sa rénovation intérieure.

Aussitôt les toitures rénovées, une aile du château accueillera un caveau de dégustation des vins du château de Beaufort. Le propriétaire a signé récemment la convention qui officialise le lancement de la campagne de collecte de dons pour l'aider dans la restauration des toitures du château en présence de Patrice Genet, délégué régional de la Fondation du patrimoine et de Françoise Perez, maire de Beaufort.

> Dans sur www.fondation-patrimoine.org/103416



La campagne de collecte de dons est officiellement lancée.

Actualités... midiLibre.fr

Midi Libre

Accueil > Hérault > Beaufort

Actualités Beaufort

Actualités | Élections | Sports

ABONNÉS

Patrimoine

Une collecte de fonds lancée pour le château de Beaufort

Beaufort

Une matinée sous le signe du vivre-ensemble



Une activité citoyenne.

Le comité des fêtes, accompagné de la Diane beaufortaise, a organisé ce dimanche une matinée citoyenne avec le soutien de la région (label Le Printemps citoyen en Occitanie) et de la communauté des communes Minervois au Caroux. La matinée a été dédiée à l'ouverture d'anciens chemins par les chasseurs et au ramassage des déchets par les marcheurs. L'activité citoyenne s'est conclue par un verre de l'amitié, propice aux échanges sur l'écologie, le vivre-ensemble et la rencontre entre utilisateurs de nos chemins.

Clôture festive de l'année au mois de décembre





Beaufort d'antan - épisode 2

EPISODE 2

PATRIMOINE ET VENDANGE

BEAUFORT

D'AUJOURD'HUI ET
DANS LE TEMPS



Later bekijj...



Delen

